



## Les fonctions métropolitaines de Brest

L'agglomération de Brest est entrée dans le top 14 des grandes métropoles de France le 1er janvier 2015.

Etablissement public de coopération intercommunale depuis 1974, Brest bénéficie – depuis le 1er janvier 2015 - du nouveau statut de métropole instituée par la loi de modernisation de l'action publique territoriale.

### **Brest une métropole à part entière !**

Ce nouveau statut est la reconnaissance du rôle joué par un nombre limité de grandes agglomérations françaises exerçant des fonctions métropolitaines au service d'un territoire dépassant les frontières institutionnelles. Pour accorder le statut de métropole à l'agglomération brestoïse, la loi a pris en compte différents critères que remplissait déjà l'ex "Communauté urbaine" de Brest.

L'agglomération de Brest appartient à une zone d'emploi de plus de 400 000 habitants (la population totale de la zone d'emploi de Brest est de 466 090 habitants en 2011),

La communauté urbaine de Brest créée en 1974 exerçait déjà l'ensemble des compétences des nouvelles métropoles, que ce soit en matière de développement et d'aménagement économique, social et culturel, d'aménagement de l'espace métropolitain, de politique locale de l'habitat, de politique de la ville, de gestion des services d'intérêt collectif, de protection et de mise en valeur de l'environnement et de politique du cadre de vie,

Les fonctions de commandement stratégique de l'État sont nombreuses sur le territoire. La base navale de Brest regroupe les principaux organismes de soutien des forces navales et la base de la force océanique stratégique. Par ailleurs, la Préfecture maritime de l'Atlantique, située à Brest, assure le commandement maritime pour les zones de la Manche et de l'Atlantique. Enfin, le territoire accueille la Direction de l'Aviation Civile pour l'ouest de la France,

### **De multiples fonctions métropolitaines sont exercées à partir du territoire de l'agglomération brestoïse :**

- L'aéroport Brest-Bretagne est le premier aéroport breton (près d'un million de passagers en 2014). Le port de Brest est le premier port d'intérêt national pour le trafic conteneurs et le premier centre français de réparation navale civile. Le Pacte d'avenir insiste par ailleurs sur son rôle dans le développement de la filière industrielle des énergies marines renouvelables.
- La recherche et la formation occupent une place de premier plan : Brest est un centre de référence international en matière de recherche liée à la mer, comme en témoignent la décision du gouvernement de transférer le siège d'Ifremer à Brest ainsi que la présence de l'Institut Universitaire Européen de la Mer, de l'Institut Français de Recherche Polaire et du GIS Europole Mer. De nombreux organismes d'enseignement supérieur et de recherche sont présents comme l'Université de Bretagne Occidentale, Telecom Bretagne, les écoles d'ingénieurs Ensta Bretagne et Enib, l'École Navale, l'École Supérieure de Commerce ESC Bretagne Brest (France Business School) ainsi que l'École Européenne Supérieure d'Arts de Bretagne.
- L'existence de cet appareil solide de formation et de recherche a permis le lancement d'une démarche technopolitaine, centrée sur plusieurs pôles de compétitivité (dont le Pôle compétitivité mer à vocation mondiale), favorisant l'émergence de projets industriels et tertiaires,
- Brest regroupe plusieurs directions ou agences nationales, tant civiles que militaires : le Shom, l'Agence nationale des aires marines protégées, France énergies marines, le Cedre,
- Le centre hospitalier universitaire régional de Brest est structurant pour tout l'ouest breton,
- Le Quartz, scène culturelle nationale et centre de congrès, Océanopolis, parc de découverte des océans, les fêtes et manifestations maritimes de Brest sont des témoins parmi d'autres du rayonnement culturel et événementiel du territoire.
- Enfin, située à plus de 250 km des deux métropoles qui lui sont les plus proches (Rennes et Nantes), l'agglomération brestoïse assure un rôle d'équilibre du territoire national.

# Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

 EFFACER

 ENVOYER

Dernière mise à jour le : **06 novembre 2018**



## HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

### Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)  
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h /18h  
Samedi 8h30/12h30

## Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

### Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80  
Lundi au Vendredi de 8h à 18h  
Samedi de 8h30 à 12h30